

## Trois Centres d'action bénévole, une seule porte d'entrée

En s'unissant pour définir une offre de services commune de soutien de gestion de ressources humaines bénévoles, les Centres d'action bénévole de Québec, du Contrefort et Aide 23 souhaitent vous faciliter la vie. Que ce soit en vous mettant en relation avec les bons bénévoles, en vous fournissant des outils et des conseils adaptés, en vous offrant des formations ou encore de l'accompagnement personnalisé.

*\*Chacune des trois parties de cette alliance demeure une entité indépendante et conservera son unicité par ses autres services offerts, notamment l'aide directe à la population vulnérable.*

# Bénéficiez de nos services

## Forfait BRONZE - 60 \$ par année

- ★ Accès au service de jumelage de bénévoles
- ★ Accès aux formations à tarif préférentiel
- ★ Service-conseil d'une durée moyenne de 3 heures \*
- ★ Partage d'outils pertinents en lien avec l'action bénévole \*\*

\* Accès à du soutien personnalisé par nos conseillers experts en gouvernance, en planification stratégique, en soutien RH.

\* Accès au service téléphonique d'urgence avec des expert.e.s (réponse en moins de 48h)

\*\* Des outils tels que : cadre de gouvernance, contrat de bénévole, évaluation RH, etc.

## Forfait ARGENT - 120 \$ par année

- ★ Tous les droits et privilèges décrits dans le forfait BRONZE
- ★ Accès au programme d'assurance collective et d'épargne retraite
- ★ Accès à une salle de réunion en location, à un prix membre avantageux

## Forfait OR - 180 \$ par année

- ★ Tous les droits et privilèges décrits au niveau BRONZE et ARGENT
- ★ Création et diffusion de trois (3) publications commanditées sur les médias sociaux
- ★ Diffusion de deux (2) postes « vedettes » par année sur la page Facebook de l'Alliance ;
- ★ Affichage personnalisé à notre salle d'exposition pour une visibilité permanente ;
- ★ 1 accès gratuit à la salle d'exposition carrefour communautaire de la Place Fleur de Lys (durée maximale de 5 jours).

## Critères

Toute corporation, association ou organisme sans but lucratif légalement constitués, ayant des buts et des objectifs compatibles à ceux des Centres d'action bénévole peut devenir membre corporatif si elle satisfait aux conditions d'admissibilité.

## Conditions d'admissibilité

- Présenter une demande à cet effet selon le format prescrit ;
- Accepter et s'engager à respecter la Loi, l'acte constitutif, la vision, la mission, les valeurs, les orientations, les règlements généraux et les politiques du CAB associé à son territoire ;
- Acquitter la cotisation annuelle exigible ;  
*L'adhésion consiste à être membre de votre CAB attiré en fonction de votre territoire (adresse physique de votre organisme) avec les pouvoirs qui lui sont conférés par les règlements généraux.*
- Les organismes reconnus par la ville deviennent membre avec le forfait BRONZE par une entente de l'Alliance Action Bénévole avec la Ville de Québec.

## Jumelage :

En se rendant sur le site web [action-benevole.ca](http://action-benevole.ca) dans la section Offres, il vous sera possible de remplir un simple formulaire en ligne.

## Service-conseil

Soutien dans les différents aspects de la coordination des bénévoles :

- Développer des outils sur les sujets GRH bénévole et gouvernance ;
- Vous doter d'une stratégie de recrutement ou l'optimiser ;
- Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance de vos bénévoles ;
- Mettre sur pied un programme de formation ou de reconnaissance.

## Salle communautaire

Une salle d'exposition située à la Place Fleur de Lys, permettant de présenter vos activités/ événements à un large public (durée maximale de 5 jours consécutifs).

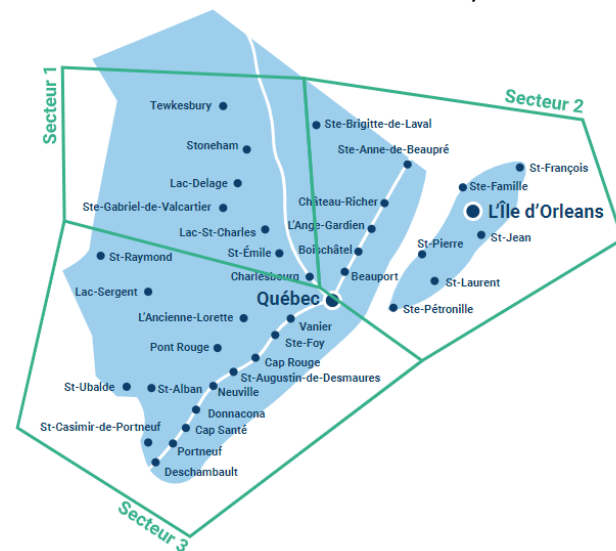
## Formations

Les formations sont offertes en présence et en visioconférence. Pour connaître les tarifs et contenus, consultez <https://action-benevole.ca/organisme>.

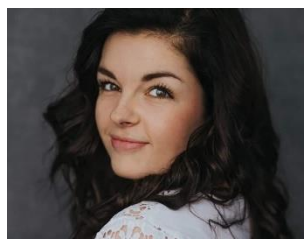
## Nous joindre

[action-benevole.ca](http://action-benevole.ca)  
[info@action-benevole.ca](mailto:info@action-benevole.ca)

Il nous apparaît primordial de vous accorder une attention particulière et personnalisée. C'est pourquoi chacun des CAB conserve le lien d'attachement aux organismes domiciliés sur leur territoire par le biais des responsables des services aux organismes, présents dans chacun des CAB. Interlocuteurs privilégiés, ceux-ci s'assureront entre autres de la qualité du service à la clientèle.



**Magali Lavoie**  
(secteur 1)  
CAB Contrefort  
418 622-5910, poste 230  
[actionbenevole@cabducontrefort.quebec](mailto:actionbenevole@cabducontrefort.quebec)



**Catherine Lavertu**  
(secteur 2)  
CAB Aide23  
418 663-0995, poste 102  
[clavertu@cabaide23.org](mailto:clavertu@cabaide23.org)



**Monica Escalante**  
(secteur 3)  
CAB Québec  
418 681-3501, poste 221  
[cabq.caquebec.org](http://cabq.caquebec.org)

**Au plaisir de collaborer avec vous!**